

Loiret → Faits divers - Actualités

POLÉMIQUE ■ Inscription dans la Constitution de la déchéance de la nationalité pour les terroristes binationaux

Le non des parlementaires socialistes

Jean-Pierre Sueur et Valérie Corre sont hostiles à la proposition d'inscrire dans la Constitution la déchéance de nationalité pour les terroristes binationaux.

Anne-Marie Coursimault
anne-marie.coursimault@centrefrance.com

Manuel Valls persiste. Hier, le Premier ministre a de nouveau âprement soutenu l'inscription, dans la Constitution, de la mesure controversée de déchéance de nationalité pour les terroristes binationaux nés en France (page 32). Les deux seuls parlementaires socialistes du Loiret y sont hostiles. Valérie Corre, députée, « voterait contre le texte en l'état » mais croit au débat. Jean-Pierre Sueur, sénateur, « ne votera pas pour. Il y a un moment où il faut dire ce que l'on pense et agir en vérité vis-à-vis des amis ».

1 Pourquoi des élus PS loirétains s'opposent-ils à cette mesure ?

Parce que contraire aux valeurs de la République et inefficace sur le terrorisme. « Elle n'a qu'un effet symbolique. Quand un être humain décide d'accomplir ces horreurs et sait qu'il va mourir de surcroît, la question de la nationalité n'est pas susceptible de le freiner », assure Jean-Pierre Sueur.

Ce projet est aussi contraire au droit du sol, la sanction étant différente pour un Français né en France, selon qu'il ait une double nationalité ou pas. « On rompt l'égalité constitutionnelle. Peut-être serait-ce envisageable si l'on démontrait que c'était utile, mais Manuel Valls admet lui-même que c'est de l'ordre du symbole », renchérit Valérie Corre.

« Faut-il sacrifier un principe essentiel de la République française, qui date de la Révolution, pour une mesure qui n'aura pas d'efficacité ? », s'interroge le sénateur. Et



DÉSACCORD. Valérie Corre et Jean-Pierre Sueur ne voteront pas le texte. PHOTO MONTAGE

d'ajouter : « Si l'Algérie, le Maroc et la Tunisie adoptaient la même position, nous serions dans l'obligation d'accueillir des terroristes binationaux qui auraient sévi dans ces pays... ».

« Le PS est en train d'armer une bombe »

D'autres voix s'élèvent. « Tous les jeunes binationaux vont se sentir moins français que les autres. Le PS est en train d'armer une bombe que, peut-être, Marine Le Pen utilisera en étendant la déchéance de la nationalité », estime Corinne Leveleux-Teixeira, élue d'Orléans. « C'est périlleux. Daech peut s'en servir pour montrer que les Français ne souhaitent pas sur leur territoire des gens de confession mu-

sulmane », ajoute Carole Canette (élue de Fleury).

Aucun Loirétain n'aurait rendu sa carte du PS. Corinne Leveleux-Teixeira ne l'exclut pas et attend la position officielle du parti. Car cette juriste est hostile à la constitutionnalisation de l'état d'urgence : « Ma crainte est que l'on passe d'un régime d'exception à un régime ordinairement exceptionnel. On ne gouverne pas par la peur. Jusqu'où irait-on ? Rétablir la torture, la peine de mort ? On touche au pacte fondamental : est-ce que la politique doit être faite en fonction des valeurs ou des scrutins électoraux ? ».

2 Qu'envisagent les parlementaires du Loiret ?

« Cette situation crée de grandes déchirures à gauche alors que nous avons besoin d'union. Je ne m'y résous pas », assure Jean-Pierre Sueur, qui

sera de ceux qui « réfléchiront pour voir si l'on peut trouver des amendements ». Suppression ? Transformation en peine d'indignité nationale ? « Ce peut être une troisième voie pour marquer la fermeté sans remettre en cause le droit du sol », analyse Pierre Allorant, historien orléanais.

Le texte sera examiné à l'Assemblée nationale le 3 février, puis au Sénat et devra être voté par les 3/5^{es} des parlementaires. Valérie Corre espère qu'une forte pression à gauche saura faire infléchir le gouvernement vers un amendement de suppression : « Manuel Valls doit travailler à la cohésion sociale du pays et je ne suis pas sûre que ses propos soient à la hauteur. Lorsque l'on réagit avec ses tripes et non avec son esprit, on va toujours trop loin. C'est nous, parlementaires, qui votons ». ■

■ DEUX ÉLUS LOCAUX FAVORABLES

Christophe Chaillou, maire PS de Saint-Jean-de-la-Ruelle, soutient, « après mûre réflexion », la proposition prononcée devant la Nation après les attentats, « période difficile ». S'il doute de son efficacité, il estime qu'« aujourd'hui, on a besoin de symboles, de repères forts, indépendamment de la classification politique, besoin de se rassembler autour de mesures qui montrent un attachement à la Nation, à la République. On n'est pas citoyen français par hasard. Si certains sont en rupture, il faut un instrument politique. » Mais il dit comprendre ses amis hostiles au projet.

Ce n'est pas le cas de Michel Breffry, conseiller départemental PS, de Fleury, qui est « un peu fatigué des prises de position des parties ultra-gauche du PS avec des arguments non fondés. » Il fustige de même « les opportunistes et les bobos ». « Absolument pour » cette mesure qu'il juge « très encadrée et mise en œuvre à l'issue de la peine prononcée », il appelle la gauche à « arrêter de fantasmer. » Il martèle l'objectif premier : « Lutter contre les terroristes et les exclure du paysage français. » Et défend un rapprochement droite-gauche, afin de « réunir la France pour lutter contre le terrorisme ». ■

➔ ANALYSE SUR LA PRÉSIDENTIELLE



Pierre Allorant

Historien, Orléanais et socialiste

« François Hollande ne fait que mettre en application ce qu'il a annoncé aux Français. Ce qui aurait été étonnant, c'est qu'il se déjuge. Il est déjà dans la présidentielle. Cela peut faire des dégâts à gauche : un remaniement

avec le retour des Verts est encore plus improbable. Mais Jean-Vincent Placé, de l'union des démocrates et écologistes, s'est positionné pour la déchéance.

« François Hollande en Père de la Nation »

François Hollande n'en est plus à chercher la synthèse devant les élus de gauche, mais se situe déjà devant les électeurs face à Marine Le Pen (Front national), pour éliminer la droite au second tour. Parce qu'il a fortement déçu à gauche, parce que la rupture avec les écologistes durs et le Front de gauche est déjà consommée, il n'a pas tellement d'autres solutions que de se situer en « Père de la Nation ». Si la révision constitutionnelle est adoptée grâce à la droite, et même au FN, et si un nombre conséquent d'élus de gauche ne votaient pas cette révision, ce serait étonnant, mais, au niveau strictement électoral, ce n'est pas malhabile. François Hollande fait le pari que, s'il arrive au second tour de la présidentielle, les électeurs n'auront pas le choix car le rejet serait fort face à Marine Le Pen ou à Nicolas Sarkozy (même si un second tour Hollande-Sarkozy est moins probable). Tout dépendra du résultat des primaires de la droite et du centre. Si Nicolas Sarkozy en sort vainqueur, François Hollande peut être gagnant. Si c'est un personnage moins clivant (Alain Juppé, François Fillon, Bruno Le Maire), ce pari peut être très dangereux pour lui ».